

# PROCESSUS DE LIBÉRATION POUR RAISONS MÉDICALES

La liste de contrôle d'une libération pour raisons médicales ci-bas offre un aperçu des différentes étapes requises lors de la libération d'un militaire.

Lorsqu'il y a un astérisque (\*), la participation et/ou le soutien de la famille est recommandé.

## 12 à 18 mois avant la libération

- \*Participez à un atelier médical du SPSC (par le biais de l'OSPB). Date : \_\_\_\_\_.
- Obtenez un gestionnaire de cas des FAC par un infirmier.
- Prenez rendez-vous avec le CISP.
- Prenez rendez-vous avec l'OSPB (le cas échéant)
- \*Effectuez des recherches sur les établissements d'enseignement et passer des entrevues avec des écoles si vous pensez suivre une formation continue.
- \*Vérifiez si une mise à niveau scolaire est requise.
- \*Explorez, considérez et développez un plan après la libération.
- \*Communiquez avec ACC pour prendre un rendez-vous initial afin d'avoir plus d'information sur l'admissibilité de l'indemnité d'invalidité.
- \*Demandez l'indemnité d'invalidité d'ACC (le cas échéant) en ligne par le biais de « Mon dossier ACC », au téléphone 1-866-522-2022, en personne à tout bureau d'ACC ou Service Canada , ou en communiquant avec un officier d'entraide de la direction de la Légion royale canadienne en composant le 1-877-534-4666.
- \*Créez un compte auprès d'ACC à partir du site [www.veterans.gc.ca](http://www.veterans.gc.ca). Le plus simple pour s'inscrire est de le faire à partir d'une plate-forme bancaire possédant une ouverture de session sécuritaire.
- Demandez le crédit d'impôt pour personnes handicapées, le cas échéant . A cette fin, remplir le formulaire T2201 disponible en ligne au [www.cra-arc.gc.ca/](http://www.cra-arc.gc.ca/) ou dans un bureau de Service Canada.
- Signez les consentements pertinents des différentes unités et organisations afin de pouvoir partager des renseignements en lien avec votre libération.
- \*Rencontrez un notaire ou un avocat (selon la province) pour rédiger une procuration.
- \*Rencontrez un notaire ou un avocat (selon la province) pour rédiger son testament et ses dernières volontés (celui des FAC n'est plus valide).

Autre \_\_\_\_\_



## 6 à 12 mois avant la libération

- Communiquez avec SISIP concernant un plan de réadaptation professionnelle et demander les prestations d'invalidité à long terme du SISIP.
- \*Commencez à planifier financièrement votre libération, y compris créer un budget après la libération. Consulter un représentant du SISIP, un planificateur financier ou la banque.
- Prenez rendez-vous avec la section des libérations afin d'assister à une séance d'information.
- Commencez la mise en œuvre du plan après la libération, que ce soit étudier, retourner au travail, rechercher un emploi ou se concentrer sur sa réadaptation.
- \* Trouvez un médecin de famille civil.
- \* Partagez les renseignements et les ressources avec son ou sa conjointe, particulièrement si la libération est en raison d'une blessure de stress opérationnel.
- Demandez un plan de retour au travail au CISP, et l'admissibilité au Programme Sceau rouge et au programme Embauche prioritaire des Anciens Combattants.
- S'il y a déménagement lors de la libération, communiquez avec la section des libérations une fois la date de libération reçue.

## 0 à 6 mois avant la libération

- Demandez la réadaptation professionnelle.
- \*Entrevue de transition d'ACC : demandez si le gestionnaire de cas d'ACC sera désigné au moment où le message de libération sera diffusé.
- \* Confirmez la protection d'assurance-vie après la libération, avec le SISIP ou autre.
- Vérifiez si les prestations de libération incluent une prévision de la pension, le cas échéant et selon les années de service.
- Communiquez avec le personnel du PSP afin de découvrir s'ils peuvent vous aider à développer un plan pour un mode de vie sain après la libération.
- Retournez l'équipement militaire, le cas échéant.
- Discutez de la continuité des soins après la libération avec le médecin militaire. Qui vous fournira des soins médicaux spécialisés après votre libération? Dans le cas d'un aiguillage, quels spécialistes sont préférés? Demandez de transférer les prescriptions.
- Demandez une copie de libération.
- Identifiez la chaîne de commandement qui déterminera les critères d'admissibilité pour toute distinction ou médaille non reçue. Soyez prêt à fournir des renseignements pour votre départ dans la dignité selon le nombre d'années de service.

### **Avant la libération**

- Entrevue avant la libération avec la section des libérations.
- \* Soyez prêt à fournir des renseignements sur vos REER et votre avis de cotisation de l'impôt pour demander des indemnités de départ.
- Demandez une copie de son dossier personnel.
- Passez un examen médical avant la libération. Identifiez toutes les blessures ou les problèmes médicaux à ce moment.
- Demandez une copie des documents dentaires et médicaux.
- Passez un examen dentaire avant la libération.
- Obtenez une copie de l'examen médical avant la libération (CF 2088).
- Remplissez la trousse de libération.

### **Dernier jour**

- Passez une entrevue de libération avec la section des libérations.
- Demandez la carte d'assurance-maladie provinciale et confirmez la continuité du Régime de soins de santé de la fonction publique, y compris dentaire (le cas échéant).
- Remettez votre carte d'identité militaire.

### **Après la libération**

- Rappel du programme Embauche prioritaire des anciens combattants.
- \* Effectuez des suivis avec les spécialistes ou le médecin de famille.
- Rencontrez un représentant de Brookfield pour le dernier déménagement, le cas échéant.
- \* Commencez votre planification fiscale.
- Comprenez qu'il pourrait y avoir une période d'ajustement lors d'une transition vers une vie en tant que vétéran.